

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
30 octobre 2023  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 27 octobre 2023, adressée au Secrétaire général  
et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

Je souhaite porter à votre attention des informations concernant les attaques de drones aériens ukrainiens perpétrées le 26 octobre 2023 contre la centrale nucléaire de Kursk (Fédération de Russie).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Vassily **Nebenzia**



**Annexe à la lettre datée du 27 octobre 2023 adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Attaques de drones aériens ukrainiens contre la centrale nucléaire de Kursk**

Le 26 octobre, la centrale nucléaire de Kursk a été la cible de trois attaques de drones aériens ukrainiens.

La première attaque a eu lieu à 20 h 25 à l'extérieur du point de contrôle n° 2 de la centrale. Les matières explosives transportées par le drone n'ont pas explosé. Le deuxième drone des forces armées ukrainiennes a été détecté à l'intérieur de la zone de sécurité de la centrale et n'a pas non plus provoqué de détonation.

À 23 h 30, le troisième drone a explosé près du site de stockage de combustible irradié de la centrale. La façade du bâtiment a été endommagée. Une équipe d'enquête est à l'œuvre sur place.

À l'heure actuelle, le niveau de rayonnement ambiant sur le site de la centrale et au-delà ne dépasse pas les normes établies, cependant, la menace pour la sécurité nucléaire et radiologique persiste compte tenu de la possibilité que le régime de Kiev se livre à de nouvelles attaques.

C'est sans doute délibérément que les forces armées ukrainiennes ont pris pour cible le site de stockage de combustible irradié. Cette attaque crée un risque de contamination radioactive qui peut avoir des conséquences transfrontières. De tels agissements démontrent une fois de plus que le sentiment d'impunité, nourri par le soutien des États occidentaux, incite l'Ukraine à prendre des initiatives de plus en plus dangereuses. La responsabilité en incombe non seulement au régime de Kiev, mais aussi aux pays qui le soutiennent et lui fournissent des armes. Tous ces facteurs accroissent la menace que les autorités ukrainiennes actuelles font peser sur l'humanité. Nous tenons à souligner que la Fédération de Russie s'emploie actuellement à faire le nécessaire pour neutraliser cette menace.

---